

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(17\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Charles Seydoux, 1er juillet 1876](#)

Jean-Baptiste André Godin à Charles Seydoux, 1er juillet 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[1er juillet 1876](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Seydoux, Charles \(1827-1896\)](#)

Lieu de destinationLe Cateau-Cambrésis (Nord)

Description

RésuméGodin demande à Seydoux ce qui se passe dans le Nord au sujet des chemins de fer qui les intéressent.

SupportSur le folio 492r, sont copiées la lettre au président du tribunal civil de Vervins du 3 juillet 1876 et la lettre de Godin à Charles Seydoux du 1er juillet 1876.

Mots-clés

[Chemins de fer](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (17)

Collation1 p. (492r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise le 3 Juillet 76

Monsieur le Président,

Vous me faites l'honneur
de me demander, par votre
lettre du 1^{er} que je vous
communiquerais confidentielle-
ment les renseignements
qui seraient parvenus
à ma connaissance sur
M. Bort, juge de paix
au Rouvion, au sujet des élections.

Je ne me suis en
aucune façon occupé des
faits qui se sont passés
dans le canton du Rouvion,
je regrette donc de ne
pouvoir rien vous dire
à ce sujet.

Veuillez agréer,

Guise le 1 Juillet 76

Monsieur Seydoux,

Je vous serais bien obligé
de me dire ce qu'on fait dans
votre département au sujet
des chemins de fer qui vous
intéressent, ce que votre
commission a tenté en vue
de faire avancer la question
et ce que vous espérez ?

Veuillez agréer, Monsieur
l'assurance de mes meilleurs
sentiments.